



AMP / AES - H/F

Référence : MC-2025-03868

CDI

DARDILLY

- ✓ Pôle : Moulin Carron
- ✓ Service : Foyer de Vie Pierre D'Arcy
- ✓ Niveau d'études : BEP, CAP
- ✓ Niveau d'expérience : Débutant
- ✓ Temps de travail : 35H
- ✓ Métiers : Aide médico psychologique
- ✓ Date de dernière mise à jour : 17/04/2025
- ✓ Secteur : Moulin Carron
- ✓ Localisation : DARDILLY
- ✓ Type de contrat : CDI
- ✓ Temps plein / Temps Partiel : Temps plein
- ✓ Famille de Métier : Socio-éducatif
- ✓ Ville : DARDILLY

Présentation

Les Etablissements Moulin Carron de la Fondation Association Recherche Handicap et santé Mentale (ARHM) accueillent des personnes en situation de handicap avec des déficiences intellectuelles et/ou avec un handicap psychique, TSA, travailleurs ou non :

- Le Service d'Accompagnement à la Vie Sociale (22 usagers)
- Le Foyer de vie, la Résidence Pierre d'Arcy (36 usagers)
- L'Accueil de Jour, l'Oasis (19 ETP usagers)
- Les Hébergements extérieurs de Lérine (14 usagers)
- le **Foyer de Vie Pierre d'Arcy** (36 usagers) accueille des personnes handicapés, porteurs de déficiences intellectuelles et/ou d'un handicap psychique, et leur permet d'évoluer par un accompagnement dans leur vie quotidienne et sociale, ajusté aux évolutions de leurs besoins, à leurs capacités et à leur projet de vie.

Nous recherchons un(e) AMP / AES qui interviendra au sein d'une des 3 unités de vie du FV.

Quelles missions ?

Sous la responsabilité du Chef de service, en collaboration avec l'équipe pluridisciplinaire, en tant qu'AMP/ AES vous accompagnez au quotidien les personnes accueillies au sein de l'établissement. Vos missions sont :

- Participer à l'évaluation des besoins, à l'élaboration du projet personnalisé des résidents et à sa mise en oeuvre
- Aider aux gestes de la vie quotidienne, apporter l'aide concrète aux résidents (coucher, lever, aide à la toilette et à l'habillage),
- Accompagnement à la confection et au partage des repas, déplacements médicaux...
- Ecoute et soutien auprès des résidents dans l'accompagnement
- Encadrer des activités adaptées
- Participer au travail de réflexion en équipe

Quelle formation / diplôme ?

Les Contrats de travail à Durée Indéterminée seront conclus aux conditions de la Convention Collective applicable aux Etablissements Moulin Carron, à savoir à ce jour celle des établissements et services pour personnes inadaptées et handicapées du 15 mars 1966, annexe 10.

- Diplôme d'État obligatoirement requis
- Horaires : Internat avec travail un week-end sur deux
- Permis B obligatoire.
- Prime d'hébergement
- Mutuelle Famille prise en charge à 66% par l'employeur